

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-446 du 29 Décembre 1987

portant nomination du Camarade Aziadomé
KOGBLEVI en qualité de Directeur Général
du Ministère du Développement Rural et
de l'Action Coopérative.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-478 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en sa séance du Mardi 22 Décembre 1987 ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 23 Décembre 1987 ;

DECRETE :

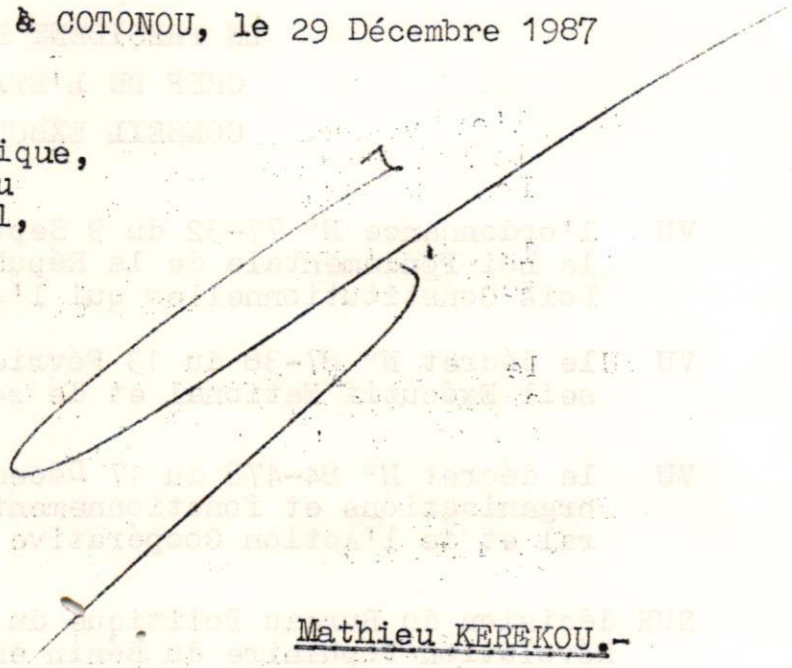
Article 1er.- Le Camarade Aziadomé KOGBLEVI est nommé Directeur Général du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC).

.../...

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé sera publié et communiqué partout où ou besoin sera.

Fait à COTONOU, le 29 Décembre 1987

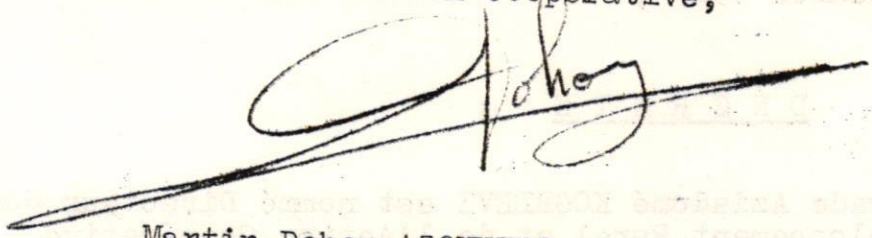
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



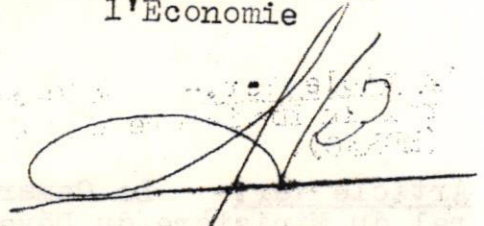
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative,

Le Ministre des
Finances et de
l'Economie



Martin Dohou AZONHIHO.-



Barnabé BIDOUZO.-

Ampliatioms: PR 6 SA/CC 2 CP/ANR 2 SGCEN 4 CPC 2 PPC 2 MDRAC-MFE 8
autres Ministères 13 DB-DCOF-DTCP-DI-DSDV-10 DLC-DPE-INSAE-BCP 8
GCONB-DCCT 2 IGE 3 DAN-BN 2 Intéressé 1 CEAP 6 JORPB 1.-